BNF – 31 2 06 295 – Carte Cassini, XVIII^e siècle

EDITORIAL

Chères Montmaurinoises, Chers Montmaurinois,

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne vient de prendre un arrêté prescrivant la fermeture au public de la route touristique des Gorges de la Save.

C'est une décision unilatérale prise au titre de la Sécurité et de la responsabilité du Département face aux instabilités des falaises (côté Lespugue) pouvant produire des chutes de roches sur cette route.

Des travaux sont préconisés et devront être engagés par les Collectivités, qui elles-mêmes devront se concerter sur les modalités et l'importance des travaux à effectuer, afin de pouvoir rouvrir les accès au site.

Sachez que j'entreprends toutes les démarches de concertation avec les collectivités pour que ce site exceptionnel du Comminges soit libre d'accès à tous. Cette fermeture impacte la vie des habitants et des usagers réguliers, dans leur quotidien et leurs activités de loisirs, et également le site en lui-même pour la découverte de la faune et de la flore et pour la connaissance du milieu occupé par l'Homme préhistorique.

Notre territoire est déjà bien impacté et réduit notamment par l'emprise de l'exploitation de la Carrière projetée ajoutée à cette fermeture des Gorges, alors que la richesse du Patrimoine est un attrait complémentaire à toute démarche touristique souhaitée.

Il s'agit d'inciter les hautes autorités de l'Etat et les collectivités locales à prendre toutes les mesures pour pérenniser l'accès au public de la route touristique telle qu'elle a été inaugurée en septembre 1957.

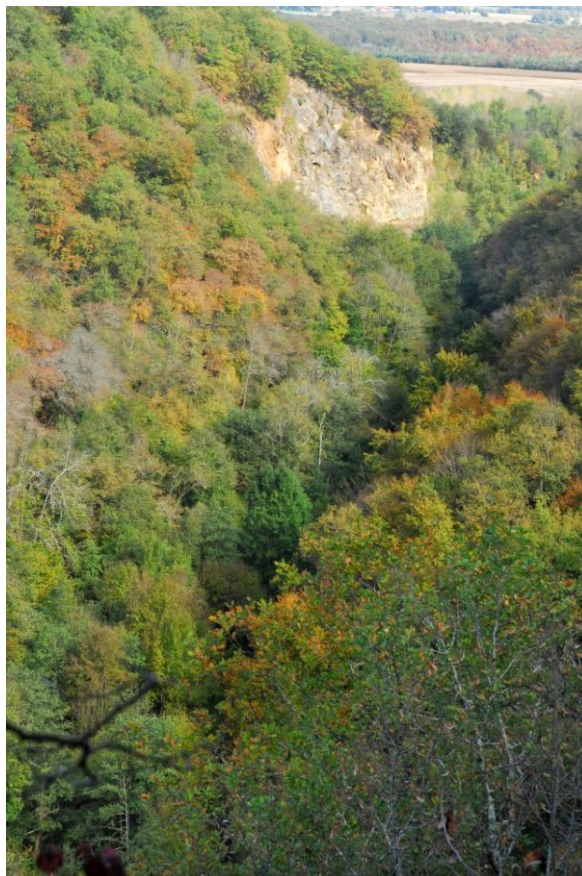
Cordialement,

Silvia Belair, Le Maire

Nos PROJETS AUTOUR DES GORGES DE LA SAVE



Des institutions, des scientifiques et des associations locales nous accompagnent dans différentes études pour développer des démarches de préservation et de valorisation du territoire incluant bien évidemment les Gorges de la Save avec son site inscrit (5/11/1945) et un ensemble de grottes préhistoriques de la vallée de la Save :



- par le projet culturel et touristique d'ensemble du CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX qui s'articule autour des deux sites gallo-romains Lassalles et La Hillière, du nouveau Centre d'interprétation territorial du CMN au centre du village, en passant par l'étape des Gorges de la Save pour une découverte faunistique et floristique ;
- par la création d'un ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE, en cours d'élaboration pour la connaissance de la biodiversité de la ZNIEFF de type I – financé par l'Agence Française de la Biodiversité et par la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges ;
- avec les centres de recherches archéologiques favorables à la reprise de fouilles à Montmaurin-Lespugue ...

Toutes ces actions concertées permettront de valoriser et de protéger l'ensemble de notre Patrimoine.

La route touristique serpentant au fond des gorges encaissées dans le calcaire, sur 3 km de long, permet la ballade sur un lieu naturel où sont inscrits des sites archéologiques majeurs de Lespugue et de Montmaurin.

Le public s'approprié cet espace naturel pour diverses activités : escalade (côté Montmaurin), pêche, cyclisme, randonnées pédestres et équestres, la baignade, pour les curieux de la faune et de la flore ou les amateurs de patrimoine archéologique ... dont la fréquentation se maintient toute l'année.

Les aspects historique et environnemental des Gorges de la Save marquent l'intérêt général de ce lieu, que – tous - nous devons préserver.

LES PERMANENCES À LA MAIRIE : Mardi : 14h-17h00 – Mercredi et Vendredi : 14h-17h30

Mme le Maire peut également recevoir toute personne sur rendez-vous :

Tél. 05 61 88 10 84 – email : mairie.montmaurin@orange.fr

Pour les urgences : Silvia BELAIR – Tél. 06 07 23 16 07 – Portable mairie : 07 85 68 00 91

Les versions en français et en anglais sont distribuées et à disposition à la Mairie, et consultables sur le site internet www.montmaurin.fr

Photographie : Jacques Sabloux